

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Décision modificative n° 1 du budget général

Séance du 24 septembre 2026
Délibération n°D_2026_113

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 28

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 5

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 24 septembre 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, André CABROL, Marie CASARES, Pascal COUSTURIER, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Pierre ESCANDE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE, Myriam YEDDOU

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Alexis BENAMAR représenté par Robert BOUSQUET, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Vincent VIDAL représenté par Alain CABROL

Excusés : Véronique ARMENGAUD, Pierre MOURET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Jacqueline GRANIER

Objet : Décision modificative n° 1 du budget général

Afin de pouvoir amortir des frais d'architecte de 2023 qui n'ont pas été suivis de travaux sur l'opération « aménagement pour personnes à mobilité réduite - bureau d'information touristique du Laouzas », il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la décision modificative suivante (fiche inventaire n°202386701) :

Date de transmission de l'acte: 30/09/2026

Date de réception de l'AR: 30/09/2026

081-200066553-D_2026_113-DE

A G E D I

Section d'investissement

CHAPITRE ARTICLE DESIGNATION	FONCTION	DEPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
041-2313 Constructions en cours	633				4 800 €
041-2031 Frais d'études	633		4800 €		
TOTAL			4800 €		4800 €

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil Communautaire,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- D'approuver les virements de crédits inscrits dans le tableau ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Jacqueline GRANIER



Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **30 / 09 / 2026**
et publié ou notifié
le **30 / 09 / 2026**

Date de transmission de l'acte: 30/09/2026

Date de reception de l'AR: 30/09/2026

081-200066553-D_2026_113-DE

A G E N D I